

Date : 18 mars 2022

**Contact :**

Cabinet du Maire  
01.40.85.62.29

### **Pour le maintien des moyens pour les écoles des Agnettes**

Des enseignants des Agnettes travaillant en qualité de directrices et directeurs d'école ont récemment reçu une réaffectation pour mesure de carte scolaire. Cette décision inquiétante signifie que les écoles des Agnettes n'auront plus d'enseignants déchargés à la rentrée 2022.

Déjà mis en difficulté après son exclusion du Réseau d'Education Prioritaire, les Agnettes, quartier ANRU, voient une nouvelle fois les moyens pour l'éducation fondre et disparaître.

Pourtant, ce quartier réunit toutes les conditions pour rester en Réseau d'Education Prioritaire au regard de la composition de sa population, et des difficultés rencontrées par les élèves dans ce secteur.

Pour faire le point de la situation et appeler le Ministère de l'Education nationale à revoir sa copie, je vous invite à participer à une conférence de presse avec la participation d'enseignants et de parents en actions pour défendre de bonnes conditions d'enseignement dans ce quartier.

**Mardi 22 mars, à 12h,  
Salle du Conseil municipal  
177 avenue Gabriel-Péri, 92230 Gennevilliers**  
(accès via l'avenue de la Libération, face à la Poste)

Centre administratif  
Waldeck-L'Huilier  
177 avenue Gabriel-Péri  
92 237 Gennevilliers cedex  
01 40 85 66 66  
mairie@ville-gennevilliers.fr  
[ville-gennevilliers.fr](http://ville-gennevilliers.fr)